

ANNECY, LE MERCREDI 4 MAI 2022

SANTÉ

Le Département de la Haute-Savoie s'investit pour la Semaine Européenne de la vaccination

Au titre de ses actions volontaristes, la PPMI-PS est en charge :

- > de la promotion des vaccinations par convention avec l'Agence Régionale de Santé
- > du plan de soutien de l'offre de soins de premiers recours
- > de la prévention en matière de santé pour tout public
- > de l'accueil médical à destination des publics précaires sur Annecy

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination (25 avril au 1^{er} mai 2022), le service de la direction adjointe Protection Maternelle et Infantile - Promotion de la santé (DA PMI-PS), géré par le Département, est impliqué dans les actions mises en place à l'occasion cet événement. La journée du 4 mai a été choisie pour l'organisation d'une opération tout public sur la place de Menthon à Annecy de 10h à 17h. Plusieurs stands tenus par les partenaires de l'opération ont été mis en place. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, accompagné par Magali Mugnier, Conseillère départementale du canton d'Annecy 4, le Conseiller départemental du canton d'Annecy 4 et Dominique Puthod, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2, s'est rendu sur le stand du Département afin de saluer le travail et la présence des équipes et du service.

Le stand de la DA PMI-PS du Département est animé par un médecin et de deux infirmières (service promotion de la santé). Plusieurs actions sont proposées au public :

- Informations générales sur la vaccination,
- Quizz vaccination,
- Ouverture de carnet de vaccination électronique,
- Vaccinations.

La direction adjointe Protection Maternelle et Infantile - Promotion de la santé (PPMI-PS) compte plus de 110 professionnels médico-sociaux (médecin, sage-femme, infirmière puéricultrice...) pour le niveau central (26, Avenue de Chevène à Annecy) et sur les 4 directions territoriales du Département de la Haute-Savoie : le Bassin Annécien, Arve-Faucigny-Arve-Mont-blanc, le Genevois et le Chablais.

Les missions obligatoires de PMI-Promotion de la Santé définies par le Code de la Santé Publique et le Code de l'Action, Sociale et des Familles sont notamment : la prévention individuelle et collective à destination des familles ; la participation à l'évaluation des situations de protection de l'enfance jusqu'à 18 ans ; le suivi et le contrôle des Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) ; les modes d'accueil individuels et collectifs...

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse